



SPIELSPASS

VOUS SOUHAITEZ FAIRE DECOUVRIR
L'ALLEMAGNE A VOS ELEVES OU ENRICHIR VOS
ECHANGES :

PARTICIPEZ À SPIELSPASS !

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



UCBRP BOURGOGNE FRANCHE COMTE

1, Avenue du Lac

21 000 DIJON

Tél. 03.80.36.22.91.

uc.bourgogne.franchecomte@gmail.com

RÉALISATION

Inventer **avec votre classe** un scénario à partir des éléments suivants :

Photo : KARNEVAL IN MAINZ



MUSIK - TANZ - MASKE

- 2) Filmer ce scénario en une séquence de 3 minutes en langue allemande.
- 3) Joindre le générique en français présentant le rôle de chaque élève dans le montage du projet (acteur, maquilleur, décorateur, souffleur, réalisateur).
- 4) Laisser vos élèves réaliser le montage du projet !

CONTACT

Mail : uc.bourgogne.franchecomte@gmail.com
Tél. 03.80.36.22.91.

REGLEMENT DU CONCOURS

Ce concours s'adresse aux élèves de Collèges et de Lycées professionnels en 2^{ème} et 3^{ème} année d'apprentissage de l'allemand de la Région Bourgogne Franche Comté.

Tout le groupe pratiquant l'allemand doit contribuer à la mise en scène d'une vidéo.

Le Prix obtenu doit obligatoirement cofinancer un voyage ou un échange franco-allemand.

CALENDRIER

Jusqu'au **21 octobre 2017** :

Inscriptions sur
uc.bourgogne.franchecomte@gmail.com
avec le bulletin joint.

31 mars 2018 :

Envoi des réalisations par l'application
« www.wetransfer.com » à l'adresse mail
de l'UCBRP.

16 mai 2018 :

Délibération du jury

Fin mai/début juin 2018 :

Remise des prix

SPIELSPASS

ÉVALUATION

Les travaux déposés avant le 31 mars 2018 seront évalués selon les critères suivants (chaque critère a la même valeur) :

- 1) Créativité du scénario
- 2) Richesse de l'intrigue
- 3) Qualité et maîtrise de la langue allemande
- 4) Qualité du jeu d'acteur
- 5) Qualité du film

Attention : En cas de non-respect du thème proposé ou du non-envoi du générique, la réalisation ne sera pas prise en compte.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de cinq membres travaillant dans le cadre franco-allemand :

- 2 Représentants de l'UCBRP

- 2 Professeurs d'allemand

- 1 Représentant de la Maison de Rhénanie - Palatinat de Dijon

PRIX

Ce concours répond aux objectifs de l'UCBRP :

- promouvoir la langue allemande
- soutenir la mobilité des Jeunes

Trois Prix seront attribués :

1^{er} Prix :	1 200 €
2^{ème} Prix :	1 000 €
3^{ème} Prix :	800 €

Les lauréats seront récompensés officiellement par un représentant de l'UCBRP dans le cadre de leur établissement en présence du chef d'établissement, du Maire de la commune et des membres du comité de jumelage.